

Cher membres,

Les administrateurs de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Gould (le Club) vous souhaitent à tous une bonne saison de chasse pour 2023!



www.gouldchasse.com

En tant qu'exécutif, nous sommes là pour répondre aux questions et pour nous assurer que les gens sont satisfaits de leur adhésion. N'oubliez pas, pour toute question concernant le club, faites-nous en part. Les adresses électroniques et les numéros de téléphone des membres de l'exécutif sont indiqués ci-dessous.

Directive et communications - DOMTAR

Le courriel envoyé aux membres le 26 juin concernant la suspension de tout camping sur le club sans exception (y compris sur la route 108) jusqu'à nouvel ordre était une directive de DOMTAR.

De plus, toutes les autres activités récréatives ont été suspendues, y compris un méchoui et un rassemblement du club qui était provisoirement prévu pour le mois de juillet.

Toute communication avec DOMTAR doit être effectuée uniquement par l'exécutif. Si un membre souhaite que DOMTAR s'occupe d'une question, il est prié de la transmettre à l'exécutif. Les membres du club seront informés de toute évolution de DOMTAR par la direction de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Gould.

Nous remercions nos membres de suivre ces directives.

Cartes de membre du club / Tags pour véhicules

Les membres qui ont encore besoin d'une carte de club (qui doit être portée dans le club) ou d'une tag pour leur véhicule sont priés d'en informer l'un des membres de l'exécutif.

Liste d'attente pour le Club:

Tel que mentionné lors de l'assemblée générale du 25 mars, les personnes dont le nom figure sur la liste d'attente devront verser un dépôt remboursable de 100 \$ pour conserver leur place au sein du club. Les membres potentiels sur la liste d'attente doivent également être référés par un membre en règle. Les membres potentiels sur la liste d'attente peuvent demander le remboursement de la caution pour retirer leur nom ou peuvent reporter leur option d'adhésion au club et ne pas perdre leur place sur la liste.

Changement dans les règlements provinciaux :

Périodes d'appâtage du cerf de Virginie - NOUVEAU cette année

<https://www.quebec.ca/tourisme-et-loisirs/activites-sportives-et-de-plein-air/chasse-sportive/gibier/cerf-virginie#c80447>

Périodes d'appâtage du cerf de Virginie

*“L'appâtage du cerf à des fins de chasse est permis du **1er septembre au 30 novembre uniquement**, à l'exception des substances salines (ex. : bloc de sel) qui demeurent autorisées à l'année.”*

Médias sociaux - messages sur Facebook :

Veillez noter que les membres peuvent rejoindre le groupe privé sur Facebook :

- les membres peuvent rejoindre le groupe privé sur Facebook. Ce site permet de partager des photos et des histoires de notre club de manière sociale. Veuillez vous abstenir de publier des informations à caractère politique.

<https://www.facebook.com/groups/1032009980219966>

Nous nous réjouissons d'une excellente année 2023 et d'une chasse fructueuses pour tous nos membres !

Merci!

La Direction d l'Association des chasseurs et pêcheurs de Gould

Robert Oliver	450- 829- 3379	123roboliver@gmail.com
William Oliver	514- 246- 8889	admin@gouldchasse.com
Ricky Coates	819- 884- 2183	sherri.coates@yahoo.ca
Michel Langlois	819- 943- 4220	michel.langlois170457@gmail.com
Guy Walker	438- 398- 6970	gnmwalker@gmail.com
Maxime Baillargeon	819- 342-9076	maximebaillargeon2506payton@gmail.com